**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME**

**38E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT DU DANEMARK**

*3 au 14 mai 2021*

*Prononcée par :*

**Madame la Présidente,**

Le Burkina Faso souhaite la cordiale bienvenue à la délégation danoise et la remercie pour la présentation de son rapport national au titre du troisième cycle de l’Examen Périodique Universel.

Nous nous réjouissons des mesures législatives et politiques adoptées par le Danemark en vue de mettre en œuvre les recommandations qui lui ont été formulées lors de son dernier examen en 2016, notamment le renforcement de la protection des droits des réfugiés et des migrants ainsi que la consolidation des actions de l’Institut danois des droits de l’homme au Burkina Faso.

Le Burkina Faso encourage le Danemark à poursuivre ses efforts en vue d’une plus grande effectivité des droits humains sur le terrain.

A cet égard, le Burkina Faso recommande au Danemark :

1. d’adopter un plan d’action national de lutte contre le racisme et les crimes de haine motivés par des considérations ethniques ou religieuses ;
2. d’élaborer un plan d’action national complet en matière de droits de l’homme.

Le Burkina Faso souhaite une pleine réussite au Danemark dans le cadre de son troisième EPU.

**Je vous remercie Madame la Présidente.**